



Présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries au Lac Gravel

Une fleur d'eau a été observée en bordure du chemin du Tour-du-Lac-Gravel le 27 septembre 2014. Elle s'étalait sur une superficie de 325 m². La résidente qui a fait cette découverte s'est empressée de prélever un échantillon, de prendre des photos et de remettre le tout à l'un des membres du Conseil d'administration de l'Association. Le lendemain, elle a communiqué de nouveau avec l'Association pour l'informer que la fleur d'eau avait diminué de moitié.

Par la suite, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et la Municipalité ont été informés par l'Association de la présence d'algues bleu-vert. Le 30 septembre 2014, la représentante MDDELCC est venue quérir l'échantillon d'eau pour des fins d'analyse et elle a inspecté la zone affectée pour constater que la fleur d'eau était toutefois disparue.

Les résultats transmis à la Municipalité de Mont-Saint-Michel ont confirmé la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries. L'Association fera un suivi de ce dossier auprès de la Municipalité qui a la responsabilité de prendre des actions pour protéger notre beau plan d'eau.

Votre collaboration est nécessaire pour préserver notre magnifique lac afin qu'il le demeure. Ensemble, nous pouvons assurer un suivi visuel et une vigie afin de signaler tout nouveau cas au MDDELCC. L'Association est là pour vous aider.

Nous vous invitons à appliquer, **en tout temps**, les recommandations générales en présence d'une fleur d'eau :

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/>

Note : Si vous prélevez un échantillon, il doit être conservé au réfrigérateur.